



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

### COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 29 JUIN 2011 A ARBUSIGNY

Présents titulaires : Pierre CUSIN, Patrick GUERINI, Robert BURGNIARD, Bernard JOUVENOZ, Claude NIQUILLE, Guy REBOIS, Bruno VERDONNET, Joséphine RIVIERE, Gérard REIX, Bernard BEYTRISON, Béatrice DUBET, Jean-François LARUAZ, Jean-Claude VIAL, Jacques SIBILLE, Annie CARRIER, Stéphane LANCOUD, Jean-Claude REY, Joëlle BLANC, Cédric PIAZZA, Laurent BAUDET, André LACHAVANNE, Gilbert GALLAY, Jacques TISSOT, Odile MONTANT,

Présents suppléants votants : Vincent VIDONNE, Christophe CHLAKHOFF, Noël JACQUEMOUD, Serge CHAMOT, Alain BULLAT,

Excusés : Gilles RIGAUD, François VIGNY, Armand COSTA, Christian JOUVENOZ, Laurent HERNICOT, Michel MASSON, Pierre BRUNET

Absents : Erwan BELLARD, Jean-Claude DEPREZ, Claire SUBLET, Alexandra MEYER, Jean-Michel AILLOUD, Eric VILAIN, Christine MEGEVAND, Cédric BOLO

#### NOTE DE SYNTHÈSE

- **Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour l'AFP**  
Suite à la création de L'AFP le 4 juin 2011 par une assemblée générale constitutive tenue à la Muraz et conformément aux statuts, le SMS a nommé ses délégués.
- **Création d'un poste d'adjoint du patrimoine**  
Le poste d'adjoint du patrimoine est créé afin de permettre l'embauche du technicien valorisation qui sera muté au SMS au 16 août 2011.
- **Indemnité de fonction des vice-présidents et remboursement de frais de déplacements**  
Une nouvelle délibération a été prise suite à l'annulation de la précédente par la sous-préfecture. L'indemnité versée aux vice-présidents est un pourcentage de l'indice 1015.

#### DIVERS

- **Débat sur le futur périmètre du SMS dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales**  
Le président a présenté aux délégués les termes de la circulaire qui présente la réforme, a fait un compte-rendu de la rencontre avec les deux syndicats du Vuache (SIAV et SIPCV) et a donné lecture de la position du bureau du SMS sur une éventuelle fusion. Ensuite, il a ouvert le débat.
- **Mont Salève en fête le dimanche 4 septembre 2011 à l'Observatoire.**  
Une première réunion d'organisation a eu lieu. Cette manifestation sera l'occasion d'une signature officielle du Plan Pastoral Territorial avec des représentants du Conseil Régional.
- **Point sur l'AFP :**  
Odile MONTANT, vice-présidente du SMS et présidente du comité provisoire de l'AFP a fait un bref compte rendu à l'assemblée sur la création officielle de l'AFP .
- **La Cyclo sportive Glières-Bornes-Salève du 9 juillet 2011.**  
La communauté de communes du Pays de Cruseilles, coorganisatrice avec la Filière recherche quelques bénévoles pour son passage sur le Salève. S'adresser à [Marie Lombardo - Chargée de Communication](mailto:Marie.Lombardo@ccpaysdecruseilles.org) - 04-50-08-16-03 - [drh@ccpaysdecruseilles.org](mailto:drh@ccpaysdecruseilles.org)

Monsieur Laurent DELIEUTRAZ, maire d'Arbusigny, accueille avec grand plaisir le comité syndical du SMS d'autant plus que sa commune qui compte aujourd'hui environ 1000 habitants, vient d'adhérer au SMS par le biais de la CC Arve et Salève.

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS  
Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org), Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)  
Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com), Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

Le président remercie tous les participants et particulièrement Maurice Sonnerat, conseiller général du canton, Noël Jacquemoud, président de la CCAS et Catherine Naville, maire de Scientrier pour leur présence.

Il ouvre la séance et demande si le dernier compte rendu n'apporte pas de remarques et présente les délibérations.

### **1 - DELIBERATIONS**

#### **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE**

Le président informe l'assemblée que lors du comité syndical du 30 mars 2011 deux postes de techniciens ont été créés. Le premier a été pourvu par un agent du SMS qui a réussi son concours, le second fait l'objet d'un recrutement externe.

L'agent recruté sur ce poste est muté au SMS à compter du 16 août 2011 en qualité d'adjoint du patrimoine. Il a également réussi le concours de technicien et donc, à la même date, sera détaché en qualité de stagiaire sur le poste de technicien.

Le comité syndical, à l'unanimité et dans l'intérêt du service et pour permettre le recrutement de l'agent crée le poste d'adjoint du patrimoine à temps complet à la date du 16 août 2011

#### **INDEMNITE DE FONCTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS ET REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS**

#### **ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 27/2011 DE LA SEANCE DU 25 MAI 2011**

*La sous-préfecture annule la délibération précédente et demande de modifier le calcul de l'indemnité des vice-présidents qui est basé sur un pourcentage de l'indice 1015.*

Le vice-président rappelle aux membres du comité syndical que par délibération en date du 30 avril 2008, l'indemnité du président et des vice-présidents avait été fixée sur la tranche comprise entre 3500 et 9999 habitants.

Du fait de l'augmentation de la superficie et du nombre d'habitants du territoire des communes du SMS (84 430 ce qui correspond à 43 580 cotisants) et de l'accroissement consécutif de la charge de la fonction du président, il est proposé de fixer l'indemnité du président et des vice-présidents sur la tranche comprise entre 20 000 et 49 999 habitants.

Le taux attribué au président serait fixé à 20% du taux maximal brut de l'indice 1015 et l'indemnité des vice-présidents à 6.77%. Il demande également que les membres du bureau puissent bénéficier de remboursements de frais de déplacements.

Les membres du comité syndical acceptent de fixer à 20% de l'indice brut 1015 le taux du président et à 6.77% de l'indice brut 1015 le taux des vice-présidents.

Alain Bullat s'interroge sur le fait que la surcharge de travail n'implique pas également le président et les vice-présidents.

Pierre Cusin lui répond qu'un certain nombre de missions n'incombent qu'au président, mais aussi qu'une augmentation certes moindre est attribuée aux vice-présidents avec ce nouveau calcul.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org), Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com), Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

### DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE L'AFP

Le président remercie Odile Montant, vice-présidente, pour le travail effectué et lui donne la parole pour faire un rappel de la procédure de l'AFP.

Lors de l'assemblée générale constitutive du 4 juin 2011 à la Muraz, 463 propriétaires avaient été invités. Il en ressort que 62% ont émis un avis favorable à cette constitution, 15% n'ayant pas répondu sont considérés comme favorables et 23% ont répondu négativement.

La décision finale revient au Préfet ce qui permettra une première assemblée générale à l'automne.

Sur les 9 postes du syndicat de l'AFP, 3 reviennent à des propriétaires privés suisses, 3 à des propriétaires privés français, 2 à des communes françaises et 1 (plus un suppléant) au SMS.

Il revient aujourd'hui à chaque adhérent de l'AFP de réfléchir aux besoins en travaux sur les alpages.

Pour le poste de délégué titulaire du SMS, Odile Montant, présidente du comité provisoire se présente et propose Alain Bullat comme délégué suppléant, qui par sa fonction précédente de président du SMS connaît bien la problématique des alpages.

### DELIBERATION AFP

Le président informe les membres du comité de la création de l'AFP lors de l'assemblée générale constitutive du 4 juin 2011. Elle est constituée par les propriétaires des terrains à destination pastorale ou agricole ainsi que des terrains boisés ou à boiser concourant à l'économie agricole, pastorale et forestière dans son périmètre.

L'article 10 des statuts précise que le collège du SMS est composé d'un titulaire et d'un suppléant. Il convient de procéder à la désignation des deux délégués du SMS.

Le comité syndical, après avoir pris acte des candidatures, a l'unanimité, DESIGNÉ ses deux délégués au sein de l'AFP :

- Madame Odile MONTANT, en qualité de déléguée titulaire
- Monsieur Alain BULLAT, en qualité de délégué suppléant.

## II - DIVERS

### Mont Salève en fête du dimanche 4 septembre 2011 à l'Observatoire

Gérard Reix, vice-président, précise le déroulement de la journée avec 12 marches, 1 randonnée cyclotouriste et VTT, un marché du terroir, des animations toute la journée et la signature du Plan Pastoral Territorial avec un représentant du Conseil Régional.

### Foyer de ski de fond et Télési de la Croisette

Bernard Jouvenoz, vice-président et maire d'Archamps indique qu'une réunion des associations en charge du télési et du foyer de ski de fond a eu lieu récemment. Les installations datent de 1973 et nécessitent des travaux importants de mise aux normes (30 000 € pour le télési et 50 000 € pour le bâtiment). D'autre part se pose le problème des bénévoles qui assurent le fonctionnement et l'entretien des installations depuis sa création et qui arrivent difficilement à trouver des successeurs. Il a été décidé de demander une dérogation permettant de différer les travaux d'une année sur le télési. Par ailleurs, les bénévoles acceptent d'assurer la prochaine saison hivernale.

Bernard Jouvenoz souhaite que le département et les communes du Salève se positionnent sur l'avenir de ces installations, que la commune d'Archamps ne peut, seule, prendre en charge.

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org), Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com), Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

Gilbert Gallay demande la fréquentation de ces derniers hivers : en 2010/2011, le faible enneigement n'a pas permis de mettre en marche les installations. Par contre, lors des deux hivers précédents, environ 1500 tickets ont été vendus au téléski.

### Empreintes 74 :

Odile Montant informe l'assemblée de l'activité récente d'Empreintes 74 :

- Véronique Drouet a cédé sa place de président à Nicolas Evrard, élu à Servoz
- Organisation du 2<sup>ème</sup> forum du patrimoine alpin à Ripaille et aux Gets

### Actualité de la MDS :

- mise en place du niveau de lecture jeunes enfants (jeux interactifs)
- 9/07 : vernissage de l'exposition « les caricatures de l'annexion » à 17h30, précédé d'une conférence
- tout l'été des animations pour toute la famille et la maison ouverte 7 jours sur 7 avec une éco-boutique enrichie
- les trois derniers mois ont vu une très forte fréquentation de scolaires de toute la région.

### Débat sur la réforme des collectivités locales

Le président informe l'assemblée de la procédure en cours qui consiste à diminuer le nombre d'intercommunalités. Il rappelle que le sous-préfet a réuni les 3 présidents du SMS, du SIAV et du SPCV en vue d'une éventuelle fusion. Cette question avait été abordée lors du comité syndical de Feigères.

Le préfet a diffusé le projet de schéma départemental de coopération intercommunale dans lequel cette fusion entre les syndicats du Vuache et du Salève est prévue à une échéance comprise entre 2013 et 2017.

Les deux comités syndicaux du SIAV et du SPCV se sont réunis pour en débattre. Le bureau du SMS s'est également réuni et le président donne lecture du texte ci-dessous :

### **POSITION DU BUREAU DU SMS SUR LA FUSION EVENTUELLE AVEC LES SYNDICATS DU VUACHE**

Dans le cadre du projet de réforme des collectivités locales, après réflexion et rencontre avec les 2 bureaux des 2 syndicats du Vuache (SIAV et SPCV), le bureau du Syndicat Mixte du Salève se positionne ainsi :

Sur le principe, la logique de regroupement nous apparaît envisageable pour plusieurs raisons :

- Les compétences et les missions des 3 structures sont les mêmes, à savoir la protection et une valorisation douce de nos 2 montagnes de proximité
- Le territoire concerné par une fusion éventuelle serait plus vaste (de 27 à 38 communes), mais sa cohérence est celle d'être « l'espace nature » au sud de l'agglomération genevoise
- Nos 2 montagnes péri-urbaines et transfrontalières connaîtront du fait de la croissance démographique une pression accrue, qu'une structure unique serait mieux à même de contenir
- Nous travaillons déjà ensemble depuis plusieurs années avec le Vuache, puisque notre personnel de terrain et matériels sont communs
- Notre lisibilité et notre capacité à mener des projets seraient confortés, du fait d'une plus grande efficacité dans la recherche de financements auprès de structures politiques de

---

#### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org), Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com), Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)



## SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

---

territoires plus vastes comme l'UE, l'Etat, le département, la région ou l'agglomération franco-valdo-genevoise

Cependant, il nous semble que la mise en œuvre d'une telle fusion entre les 3 syndicats intercommunaux du Salève et Vuache devra absolument respecter plusieurs principes :

- Le consensus des intercommunalités et communes concernées est une condition impérative pour réaliser cette fusion
- La spécificité de chaque massif devra être prise en compte, avec des statuts et un fonctionnement adaptés
- La mise en place ne devra pas être précipitée, mais issue d'une réflexion et d'un débat menés dans une démarche de projet

La parole est ensuite donnée à l'assemblée

- Laurent Delieutraz, maire d'Arbusigny n'est pas favorable à cette fusion car il estime que le territoire ainsi constitué serait trop vaste et il craint une extension où les communes et les habitants ne s'y retrouveraient plus. Il estime par contre que les 2 syndicats du Vuache devraient se rapprocher.
- Annie Carrier, déléguée d'Etrembières, se demande si le préfet tiendra compte de l'avis des communes du SMS.
- Robert Burgniard, délégué d'Annemasse, ne comprend pas l'intérêt d'une telle fusion et s'interroge sur les raisons de l'existence de 2 syndicats au Vuache. Pour Annemasse, le Vuache n'est pas la montagne de proximité des habitants.
- Pierre Cusin relève que le point commun entre Vuache et Salève, c'est Genève puisque les frontaliers comme les ruisseaux y convergent.
- Patrick Guerini, délégué d'Annemasse, s'interroge sur les limites du SMS.
- Alain Bullat, maire de Présilly et délégué, comprend la crainte émise par certains. Aussi, il insiste sur la nécessité de s'approprier ce territoire, ce qui permettra de mieux s'y investir.
- Gilbert Gallay, délégué de St Julien, est favorable à cette fusion. Il souligne que le SMS n'est pas menacé et n'a rien à perdre. Le Vuache est la continuation naturelle du Salève par le Mont-Sion et l'ensemble constitue la frontière sud de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Après ce débat, la réunion a continué avec la présentation de la situation cynégétique au Salève par Pascal Roche, technicien de la Fédération Départementale de Chasse et de Bernard Nicollin, administrateur. Ils sont accompagnés par plusieurs présidents d'associations communales de chasse agréées.

Les intervenants remercient le SMS pour l'invitation à présenter leur activité, qui participe fortement à la protection de l'environnement de notre territoire. Un diaporama est commenté à l'assemblée (joint au compte-rendu pour les délégués et les mairies du SMS).

Le président remercie les intervenants pour la qualité de leur présentation et le travail fourni sur le massif, en synergie avec les actions du SMS.

Pascal Roche propose une conférence à la MDS sur les différents types de chasse et M. Cottet-Dumoulin, lieutenant de loupeterie, fera une intervention lors d'un prochain comité syndical.

Laurent Delieutraz remercie tous les participants et les invite à un repas savoyard.

---

### SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : [sm@saleve.mairies74.org](mailto:sm@saleve.mairies74.org). Site Internet : [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

Email de la Maison du Salève : [info@maisondu-saleve.com](mailto:info@maisondu-saleve.com). Site Internet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com)